

# Le projet des deux écoles a été acté par les élus

Lors du conseil communautaire d'Isigny-Omaha, jeudi, au Molay-Littry, les élus ont approuvé des projets qui concernent les écoles de Sainte-Marguerite d'Elle-Lison et du Molay-Littry.

## Construction et réhabilitation du groupe scolaire de Sainte- Marguerite-d'Elle-Lison

Après de multiples réunions avec les élus concernés et la conclusion du bureau d'études sur les deux choix de localisation de l'école, les délégués communautaires ont validé son implantation au bourg de Sainte-Marguerite-d'Elle.

« Avec toutes les contraintes, le site de la gare à Lison est le plus impactant économiquement », justifie Patrick Thomines, le président d'Isigny-Omaha-Intercom devant les élus réunis en conseil communautaire, jeudi. Cette future construction et réhabilitation du groupe scolaire comptera six classes (1 104 m<sup>2</sup>) et une unité de restauration (254 m<sup>2</sup>) sera implantée dans le bourg du site de Sainte-Marguerite-d'Elle.

Les études et travaux sont estimés à 3 250 000 € HT. « La commission propose que ce projet soit prioritaire à l'école maternelle du Molay-Littry », rapporte le président.

## Construction de l'école maternelle du Molay-Littry

Ce projet consisterait à créer un bâtiment de plain-pied de 5 classes (993 m<sup>2</sup>) et une extension (36 m<sup>2</sup>) du restaurant scolaire du primaire. « Elle sera localisée entre l'école élémentaire et le restaurant scolaire avec un coût du projet estimé à 3 150 000 € HT », évoque Patricia Gady-Duquesne, vice-présidente, chargée du scolaire.

## La future construction du siège social de l'Intercom interrogé

Sa localisation avec l'ensemble des services administratifs du territoire dans le centre du bourg du Molay-Littry a été approuvée par les délégués communautaires avec un

vote contre et dix abstentions.

« Le but, c'est de remettre les agents à travailler sous le même toit en regroupant tous les services », argumente le président communautaire.

Michel Fauvel, maire de Canchy, s'interroge. « Que deviendront les autres sites comme celui d'Isigny-sur-Mer avec un impact sur les commerces ? »

L'antenne de Formigny-la-Bataille accueillerait les agents des services techniques. Le doute s'estompe sur l'aspect financier du projet avec la réponse du président. « C'est une prise en charge par l'État, le Département et la Région à hauteur de 70 à 80 % dans le cadre du programme Petites villes de demain. »



La future école maternelle du Molay-Littry sera implantée entre l'école élémentaire et le restaurant scolaire du primaire. Ouest-France